

BULLETIN CATÉGORIEL des RETRAITÉ-E-S

EDITO

Si vous avez reçu votre renouvellement de cotisation, Pensez à la renvoyer rapidement

Sommaire

Page 1

- Edito : On nous prend tout

Pages 2 et 3

- Grand Débat Circus ... nouvelle saison ... par E. Macron
- mais toujours le même scénario -
- Les aéroports de Paris (ADP)

Pages 4 et 5

- Quand le travail pousse au suicide
- MAUPASSANT Guy, Bel ami, Ed. Pocket
- Humeur

Pages 6 et 7

- D'où vient la crise des urgences ?
- 2019-2020 année de congrès

Page 8

- Réunion du collectif retraité.és du
1er octobre 2019

On nous prend tout

Je viens d'apprendre que mon bureau de poste du grand magasin voisin est définitivement fermé. Il est remplacé par un point poste au rayon journaux du même magasin. J'apprends par la même occasion que 2 autres bureaux assez proches vont aussi fermer. Je sais bien que la poste n'est plus un service public mais un service « au public ». Cependant je suis quand même outrée. Les levées de courrier sont déjà très aléatoires. Comment voulez-vous poster une réponse avant 12h lorsque vous recevez la question à 11h30 ? Vous me direz que je n'ai qu'à utiliser le courrier électronique. Je sais, mais il faut aussi s'assurer que celui-ci arrive à son destinataire ! ce qui n'est pas toujours le cas. Bref, ce service dit public n'en a plus que le nom.

Alors que dire des barrages hydro-électriques qui nous fournissent de l'électricité et que le gouvernement veut privatiser ?

Que dire de l'Office National des Forêts qui gère nos forêts domaniales et que le gouvernement veut aussi privatiser ? Comment seront-elles gérées s'il faut contenter des actionnaires en leur donnant des dividendes ? Nous n'aurons certainement plus la chance d'admirer nos arbres classés « remarquables ». Quid de l'écologie et du réchauffement climatique ?

Et nous entendons parler de privatisation pour bien d'autres services de l'État qui risque de faire des cadeaux à des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général. La privatisation des autoroutes en 2005 en est une preuve éclatante.

Nous allons vers une société encore plus individualiste qu'elle ne l'est actuellement et l'État ne sera plus au service du citoyen. Que deviendront les personnes en situation de difficulté ?

Ce n'est pas une telle société que nous voulons laisser aux générations à venir.

Hélène Pougant

Grand Débat Circus ... nouvelle saison ... par E. Macron - mais toujours le même scénario -

LA REFORME DES RETRAITES, pardon le projet global de société – puisque E. Macron nomme ainsi cette réforme scélérate - va alimenter plusieurs réunions. A défaut d'être un véritable débat, c'est un « one man show » qui nous est imposé.

Quelles réponses apporte E. Macron aux véritables questions d'inquiétude légitime de la population concernant cette réforme ? Aucune !!! si ce n'est un enfumage comme d'habitude.

* **Question de l'âge de départ** : fixé à 62 ans, mais attention !!! l'âge pivot serait de 64 ans avec un système de décote/surcote. Mais en même temps, E. Macron sème un nouveau doute en remettant en jeu la durée de cotisation.

* **Question du système à points** : la valeur du point à l'achat sera connue, mais pas la valeur de liquidation à l'âge de la retraite, ce qui revient à dire que le calcul du montant de la retraite en amont ne sera plus possible.

* **Question du montant de la retraite** : la retraite devient une prestation familiale, une variable d'ajustement économique. La finalité est de baisser la part du PIB consacrée aux retraites alors que le nombre de retraité-e-s va augmenter. Le montant des retraites va donc diminuer.

D'où l'angoisse de devoir souscrire une assurance privée pour compléter la pension de retraite, qui s'ajoute à l'angoisse de devoir travailler plus longtemps pour des pensions revues à la baisse.

A noter, que le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) vient de rappeler que le système actuel tend vers un équilibre.

* **Question des pensions de réversion** : il règne toujours une grande incertitude sur leur avenir.

La transformation de la fonction publique :

N'ayons pas peur des mots, c'est une véritable liquidation qui se met en place.

Quel zèle !!! vote à l'Assemblée nationale le 18 juillet, vote au Sénat le 23 juillet, promulgation le 06 août 2019. Que sera le Service Public dans les années à venir ?

Pour rappel, les points essentiels à retenir :

- le recours accru aux contractuels et toute l'insécurité qui va avec.

- **la suppression des CAP** (Commission Administrative Paritaire) : dès le 1^{er} janvier 2020, l'administration s'occupera seule de la mobilité (mutations).

- la disparition des CHSCT (Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail) et leur fusion avec les CT (Comités Techniques)

* **La loi Grand Age et Autonomie :**

Elle doit définir une stratégie pour prendre en charge la dépendance et devra répondre au défi du vieillissement de la population.

Elle sera présentée en fin d'année 2019 par Agnès Buzin, Ministre de la Santé et des Solidarités.

Les questions :

* **les EHPAD** : qui sont dans une situation catastrophique. Qu'en sera-t-il des investissements, du recrutement, de la rémunération, de la formation et des conditions de travail des personnels ?

* **le maintien à domicile** : dans ce secteur les besoins sont également immenses. Depuis des années les besoins en personnels en nombre suffisant, bien formés, bien qualifiés, bien rémunérés, avec des conditions de travail décentes sont reconnus. Mais rien de sérieux n'a encore été fait !!!

Est-on à l'heure de la prise en charge réelle de ces besoins ?

Que dire de l'hôpital en général et des urgences en particulier ?

Le ministère de la Santé organise la pénurie. C'est tout le fonctionnement de l'hôpital qu'il faut revoir, en particulier le paiement à l'acte, qui oblige les établissements à fonctionner sur le modèle entreprise.

Quant à l'encombrement et à l'asphyxie des services des urgences, il est facile et abusif de dire que c'est la faute aux personnes âgées. Les propositions de la Ministre sont loin de répondre aux besoins et revendications des personnels toutes catégories confondues des services d'urgence dont des dizaines sont mobilisés.

Notons l'**appel de 108 personnalités** qui associées à des représentants de patients réclament dans une lettre ouverte à E. Macron, « *un plan d'urgence pour sauver l'hôpital public* » ; Extraits : « *la situation sur le terrain est devenue réellement intenable : les difficultés d'accès aux soins* »

*s'accroissent, la qualité et la sécurité des soins se dégradent et nous observons l'épuisement et l'inquiétude des personnels hospitaliers » **dire de plus.***

Autre sujet mais aussi très important :

l'urgence climatique indissociable d'une justice sociale et environnementale.

Non, je ne ferai pas le coup de « la maison qui brûle... » et pourtant ... oui il y a urgence à ce que les gouvernants abandonnent les discours de bonne intention et se mettent à prendre les dispositions qui s'imposent.

Mais nous devons individuellement et collectivement nous sentir concernés en favorisant un mode de production et un mode de consommation différents.

Nous soutenons, avec la FSU, les mouvements pour le climat qui se développent en France et un peu partout dans le monde, en particulier la manifestation du samedi 21 septembre sous le **mot d'ordre général : « climat, justice sociale : mobilisation générale »**

LES ACTIONS - LA MOBILISATION

Toujours en action unitaire le Groupe des 9 organise une nouvelle journée de mobilisation (la huitième sous la mandature Macron) le mardi 08 octobre.

Elle aura donc eu lieu lorsque vous lirez ces lignes, espérons que la mobilisation aura été au rendez-vous, ce qui confortera les initiatives du Groupe des 9 qui se sont soldées par certains succès.

Le mot d'ordre principal : « pour l'augmentation des pensions. »

Le pouvoir d'achat des retraité-e-s en chute libre depuis 25 ans ! C'est l'instance officielle du COR (Conseil d'Orientation des Retraites) qui l'affirmait en 2017. Depuis en 2017/2018. E. Macron a foncé tel un rouleau compresseur et a écrasé nos pensions par deux mesures complémentaires :



gel des pensions et l'augmentation de 25 % de la taxe CSG.

Continuons à manifester tous ensemble pour :

- La suppression de la hausse de la CSG et la fin du gel des pensions pour toutes les retraites et pensions, avec rattrapage des pertes subies au 1^{er} janvier 2020.
- La revalorisation de toutes les pensions en fonction de l'évolution de salaires.
- Un minimum de pension à hauteur du SMIC pour une carrière complète.
- Le maintien et l'amélioration des pensions de réversion.
- L'embauche immédiate de 40 000 personnes comme demande le personnel des EHPAD et des soins à domicile. La prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par la Sécurité Sociale et l'ouverture d'un droit universel dans le cadre d'un grand service public de l'aide à l'autonomie.

Soyons persuadés que seules des actions de mobilisations unitaires pourront pousser E. Macron et son gouvernement à prendre en compte nos revendications.

Alain FERRIOL



Les aéroports de Paris

Un service public, notre bien commun

Le moment est venu d'avoir enfin un vrai débat contradictoire sur la privatisation continue des

services et des biens publics. Nous avons obtenu d'avoir un référendum d'initiative partagée (RIP) à condition d'obtenir 4,7 millions* de signatures en sa faveur d'ici le 12 mars 2020.

Le gouvernement veut privatiser ADP (Roissy, Orly, Le Bourget) mais aussi la Française des Jeux, Engie, l'Office National de la Forêt, les barrages hydro-électriques, les ports, les routes nationales... Comment ne pas voir, pourtant, où ont conduit les scandaleuses privatisations des autoroutes et de l'aéroport de Toulouse-Blagnac

• Ces privatisations vont à l'encontre de véritables politiques publiques cohérentes au service des besoins sociaux et de la transition écologique.

• **Ces privatisations constituent une perte pour les finances publiques.** ADP a généré par exemple 600 millions d'euros de bénéfices en 2018, sa privatisation entraînerait pour les caisses de l'État une perte d'environ 170 millions d'euros de recettes annuelles.

• **Ces privatisations posent la question de la maîtrise par l'État d'enjeux stratégiques** (sécurité, contrôles...)

Pour obtenir ce référendum, il faut que nous votions tous sa demande.

Comment voter ?

Il faut se munir de :

- sa carte d'identité ou passeport (numéro, date de délivrance, département de délivrance)
- sa carte d'électeur (ce sont les données utilisées pour vous identifier sur la liste électorale que vous devez inscrire).

Vous pouvez voter :

1- sur le site internet dédié:

www.referendum.interieur.gouv.fr

2- dans les points d'accès (mairie..)

3- en remplissant un formulaire papier qui sera enregistré électroniquement par un.e agent.e de la commune a minima dans la plus grande du canton

Pour télécharger le formulaire

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15264.do

(le téléchargement s'effectuera auto-matiquement).

Si vous ne l'avez pas encore fait, votez dès maintenant et faites voter autour de vous.

** le Conseil constitutionnel annonçait le 9 octobre : 864 000 signatures. On est encore loin du compte !*

Hélène Pougant

Quand le travail pousse au suicide

Une directrice d'école s'est suicidée à Pantin en Seine St Denis, sur son lieu de travail après avoir adressé une lettre à sa hiérarchie pour expliquer son geste.

Dans son émission « être et savoir » du 29 septembre, Louise Tourret a interrogé le sociologue, spécialiste de la souffrance et du mal-être au travail, Vincent de Gauléjac qui tente d'apporter une explication à ce drame qui illustre ce que vivent de nombreux agents des institutions publiques (Education, hôpital, police...).

Les réformes qui se succèdent depuis quelques années sont nées avec le développement du New Management Public c'est-à-dire une nouvelle gestion des personnels qui se traduit par une réorganisation permanente des services, des programmes, des missions... Au lieu d'améliorer les choses elles mettent les agents en difficulté. Ils sont déstabilisés, précarisés et contraints de passer



de plus en plus de temps à remplir des objectifs, des dossiers, à appliquer des procédures... au détriment de leurs missions principales, celles qui ont été au centre de leur choix professionnel.

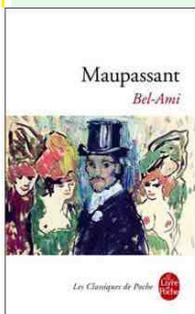
Alors que la dégradation objective des conditions de travail empêche les agents de bien faire leur travail on leur renvoie ce qui ne marche pas, on les culpabilise. Dans le même temps on met en place un discours sur le « care », la bienveillance. Cette contradiction devient tellement aiguë qu'elle crée chez les personnels un mal-être qui les rend véritablement malades. On voit ainsi de nombreux agents se mettre en arrêt maladie car ils ont l'impression qu'ils vont devenir fous.

Pour Vincent de Gauléjac il faut, au contraire considérer les agents comme des sujets, individuellement et collectivement, capables d'élaborer des réponses aux problèmes qui sont posés et non comme des objets de réforme. Il faut revenir au travail réel et non comme le fait en particulier le Ministère de l'Education Nationale produire des prescriptions, de nouveaux outils, des référentiels... totalement déconnectés du travail réel c'est-à-dire essentiellement des moyens pour les mettre en œuvre.

Madame Christine Renon s'est suicidée parce qu'elle ne pouvait plus exercer son travail correctement comme c'est le cas pour de nombreux agents des services publics.

André Languille

MAUPASSANT Guy, *Bel ami*, Ed. Pocket



Je viens de lire avec délice ce grand classique, car j'avais seulement vu le film adapté et, bien sûr, lu aussi pas mal de nouvelles ainsi que le roman *Mont Aurio*. Belle leçon de littérature que celui-ci où tant de qualités sont réunies, à commencer par une documentation fournie sur les milieux affairistes et politiques mêlés du Paris

du XIXème siècle.

Sont brocardés entre autres les ministres et leurs affidés qui s'enrichissent énormément dans un délit d'initiés concernant le début de conquête du nord Maroc. Parue en feuilleton, la qualité de l'écriture de ce roman n'est pas la moindre, parfois teintée de romantisme : « *et il entendait une rumeur confuse, immense, continue, faite de bruits innombrables et différents [...] le souffle de Paris respirant, dans cette nuit d'été, comme un colosse épuisé de fatigue.* » Monde bourgeois que l'auteur connaissait et dévoilait bien en montrant des hommes avides de pouvoir et de richesse et des femmes privées de droits politiques mais intrigant dans l'ombre des alcôves. Quant à l'évocation des moments d'amour, elle est souvent estompée, le sujet

étant plus souvent l'ambition où l'amour n'est qu'un alibi.

Pourtant, l'art de l'auteur laisse quelques moments bien forts : « *Ce fut un très long baiser, muet et profond, puis un sursaut, une brusque et folle étreinte, une courte lutte essoufflée, un accouplement violent et maladroit.* » Et même des moments ambigus, émouvants ou dérisoires, comme quand la femme mûre et « honnête » séduite croit devoir dire : « *Je vous jure... que je n'ai jamais eu d'amant* », tandis que le narrateur ajoute : « *Comme une jeune fille aurait dit : - Je vous jure que je suis vierge* ». Il y a peu d'optimisme dans tout cela mais beaucoup de lucidité, surtout quand un vieux poète résume l'arrivisme :

« *Tant qu'on monte, on regarde le sommet et on se sent heureux ; mais lorsqu'on arrive en haut, on aperçoit tout d'un coup la descente, et la fin qui est la mort* ». Voici un panorama édifiant de la haute société française du siècle suivant la Révolution, où l'argent remplace toutes valeurs, et à la fois une peinture très sensible, surtout à la féminité.

J'ai retrouvé ici la longue ascension intérieure féminine vers l'explosion sensuelle déjà en œuvre dans *Mont-Oriol*. Cette féminité qui, se cherchant tout en maintenant l'amour, fait aussi le bonheur de l'homme ou bien son malheur... encore aujourd'hui.

Francis Pornon

Humeur

Lors de notre dernière réunion de retraités, il fut beaucoup question d'informations. Télé, radio, presse écrite,... Je ne regarde jamais la télé, j'écoute un peu la radio, je lis beaucoup (passionnément) la presse écrite, je passe un peu de temps sur internet.

Dire ma quasi haine pour la télé a ses limites, puisque je ne la regarde pas. Faisant amende honorable, j'entreprends mercredi 2 octobre, à la mi-journée, de regarder les informations.

TF1 : overdose au bout de 3 minutes. Le journaliste a une tête à claques et ses propos son affligeants. Qu'à cela ne tienne, je zappe.

Antenne2 : reportage sur la Chine. Visite d'un village où serait né ou bien aurait vécu Mao. Je ne sais plus : « le village de ... est aux Communistes ce que Lourdes est aux Catholiques ». Là, je tombe de mon fauteuil. Il y aurait à dire sur le « communisme » de la Chine, sur la confusion entre idéologie, philosophie et religion. Mais bon. Je me rassieds.

Antenne 2 toujours : « Projets citoyens » dans le Var. M. X a demandé à faire installer deux balançoires dans un jardin public ». Oui ? Ça c'est un projet citoyen ! Et les enfants qui sont au pain et

à l'eau parce que leurs parents ne peuvent payer la cantine ? On en parlera (peut-être) une autre fois. Et j'en passe, et d'aussi bonnes. Là, je me lève. Il n'y a rien qui m'exaspère comme le « vu à la télé ». Mes petits-enfants sont privés de tout ce qui porte ces mentions. Car c'est souvent un message à destination des enfants. Je tente une incursion dans ce monde décervelé.

Pub : voix d'homme « Mercedes, tu baisses la température ? ». Argh ! Re-pub : pour un balai « la dernière chose que j'ai envie de faire le soir, c'est bien de passer la serpillère » dit Madame. Je collapse. Re-re-pub : « J'ai maigri de 35 kilos... » Je me mets à jurer comme un charretier.

Alors là, si on n'est pas dans l'idéologie !

Passer son temps à défendre les bonnes causes et voir la télé les défaire, ça énerve et ça fait monter la tension.

Finalement, je vais jeter la zapette. Et reprendre mon livre dont je vous parlerai plus tard : « Le monarque des ombres » de Javier Cercas où il est question d'un jeune (con) Espagnol qui s'engage dans la Phalange au côté de Franco. Je risque là-aussi de m'énerver.

Francine Barre

D'où vient la crise des urgences ?

Le cauchemar de « l'hôpital du futur »

C'est le titre de l'article de Frédéric Pierru dans le Monde diplomatique d'octobre 2019.

Elle est le résultat d'un projet de longue haleine visant à livrer l'institution emblématique qu'est l'hôpital au privé car pour les industriels de la santé, la santé est vue comme un marché prometteur.

L'hôpital-entreprise

Avec le **tournant néolibéral** dans les politiques hospitalières des **années 2000**, les hôpitaux sont contraints de se recentrer sur les soins très spécialisés, techniques et coûteux, **ce qui est rentable** est laissé aux **médecins libéraux** et aux **cliniques privées**.

Le «**virage ambulatoire**» a été **imposé aux professionnels hospitaliers** en jouant sur le **resserrement budgétaire** et sur la **mise en concurrence** des établissements avec la **tarification à l'acte**, la T2A. **L'hôpital devient alors une entreprise** appelée à augmenter ses parts de marché.

Mais ce **système est pervers** car les établissements sont poussés à multiplier les actes y compris en trichant.

Le résultat, c'est une **forte augmentation de la productivité** des hospitaliers avec une **intensification du travail** sans pour autant empêcher une **dégradation de la qualité des soins** et une **fuite vers le secteur 2** c'est-à-dire à honoraires libres et les cliniques privées.

Par ailleurs, alors que les locaux sont vétustes les **hôpitaux cessent d'investir** ou ont recours à des financements par **emprunts** le plus souvent **toxiques** ou à des **partenariats publics-privés** ou encore à des **contrats** de location-entretien très coûteux.

En outre **l'environnement des établissements** n'est **pas prêt** au transfe d'activités lié au virage ambulatoire

- **En amont** le **numerus clausus** conduit à une pénurie de généralistes et les **dépassements d'honoraires** se banalisent.

Résultat la « **France des gilets jaunes** » se **tourne vers l'hôpital**, en particulier **les urgences**. A ceci s'ajoute **la crise profonde de la psychiatrie publique** qui **renvoie** une partie des patients vers les **urgences hospitalière**

- **En aval** le secteur médico-social a vu ses compétences partagées entre l'Etat et les **Conseils Départementaux incapables** de faire face **financièrement**. D'où la **crise des Ehpad** sous médicalisées **qui envoient aux urgences** les personnes âgées dont l'état de santé se dégrade.

La **crise des urgences** a pour **causes essentielles** **l'absence d'un véritable service public en amont**, la **quasi faillite du médico-social en aval**. C'est la crise d'un système avec un **marché des soins** qui obéit à la règle classique : **socialisation des pertes, privatisation des bénéfices**.

La **présidence Macron** marque un **tournant symbolique** mais essentiellement **rhétorique**.

La **ministre de la santé** a déclaré qu'il fallait **en finir** avec l'idéologie de « **l'hôpital entreprise** » et du « **tout T 2A** ». **Deux mesures** ont été adoptées :

- La **réorganisation de la médecine de ville** mais les faits et toutes les études montrent que la **logique incitative** qui préside à sa mise en œuvre **ne fonctionne pas**.

- La **suppression du numerus clausus** sans remise en cause de la **liberté d'installation** et surtout sans révision à la hausse des **capacités de formation des CHU** ne permettra pas de résorber les déserts médicaux.

Ces mesures risquent d'avoir peu d'efficacité car **c'est à Bercy** que la **politique de santé** est élaborée. Or, la volonté du président et du gouvernement de **rester dans les « clous »** de la commission européenne en **matière de déficit public** les conduit à **s'attaquer** à deux grands secteurs : **les retraites*** et la **santé**.

« **L'hôpital du futur** » rêvé par les **libéraux** consiste à **ouvrir le marché** de la santé aux **start-**

On vous réveille plus tôt parce que votre temps de parking est épuisé !



up et autres entreprises de santé ou paramédicale. Ainsi se développent à proximité des hôpitaux des «**hospitels**» pour héberger les patients qui bénéficient de la chirurgie ambulatoire mais dont les **nuitées** ne sont **pas prises en charge** par la sécu.

On **contraint les hôpitaux** à faire **appel à des sociétés** comme Medtronic qui fournissent des salles d'opération clés en main, de très **haute technologie** en contrepartie de l'**engagement** à effectuer **un certain nombre d'actes** sur lesquels ils versent des **redevances** ce qui crée une situation de dépendance du service public.

Le discours a changé mais la **rigueur budgétaire** appliquée à l'hôpital **fait reporter les coûts** sur les épaules des **soignants** et sur la **qualité des soins**. C'est une politique qui **favorise la privatisation**. **Or l'exemple américain montre que plus un système de santé est privatisé plus il est coûteux.**

André Languille

*Le PLFSS intègre les retraités dans la protection sociale. Il est bien évident que si tel est le souhait du gouvernement, tel n'est pas notre projet de société, à nous adhérents du SNETAP/FSU. Nous ne cessons de proclamer que la retraite est un salaire continué. C'est parce que nous avons travaillé et produit de la richesse que nous avons droit à une retraite.

2019-2020 année de congrès



Congrès FSU :

Une délégation représentera le SNETAP. Un.e retraité.e au moins fera partie de cette délégation.

Pour préparer ce congrès national, des congrès départementaux se réunissent pendant le mois de novembre.

La date de ces derniers a été envoyée à tous les retraités.es du SNETAP par courrier électronique. Il est très important d'y participer pour y porter notre parole et montrer que nous sommes des syndiqué.es à part entière.



Congrès national du SNETA-FSU

(à Dax du mercredi 1er avril 14h - au samedi 4 avril - 12h)

Comment participer au congrès national ?

Avant le congrès national, les congrès régionaux élisent leurs délégués : « le Congrès régional élit parmi les retraités présents la délégation qui représentera au Congrès National les retraités de la région (1délégué par tranche de 5 syndiqués de la région) » (article 10-06 du règlement intérieur).

Comment participer au congrès régional ?

«Chaque retraité syndiqué résidant dans la région doit recevoir une convocation individuelle...Il siège soit en tant qu'auditeur, soit en tant que délégué, à raison d'1 délégué par tranche de 3 retraités présents en début de congrès » (article 9 du règlement intérieur).

Notez dans votre agenda la date du Congrès national

Les secrétaires régionaux ont en leur possession la liste des retraités syndiqués de leur région*, donc vous devez recevoir une convocation. Les congrès régionaux doivent se tenir entre le début du mois de février et la mi-mars c'est-à-dire dans le mois qui précède la tenue du congrès national (statuts, art.11).

Ces réunions participent de *notre mobilisation* face au traitement que les différents gouvernements font subir aux retraités et permettent de prouver, puisque c'est toujours nécessaire, que les retraités sont des citoyens à part entière.

Ces rencontres nous permettent aussi de montrer notre *solidarité avec nos collègues actifs*.

Enfin, c'est pendant le congrès que le collectif des retraités se renouvelle pour les années suivantes (jusqu'au congrès suivant) parmi les retraités présents.Soyons nombreux à Dax pour l'ouverture du congrès le 1^{er} avril. (ce n'est pas un poisson !)

Réunion du collectif le 1^{er} octobre 2019

Etaient présent-e-s :

A. Languille, J-L . Porreye, A. Ferriol, A. Olivier,
F. Barre et H. Pougant,

Excusé-e-s : P. Laborde, F. Lafferrière,
J. Vermillard, J-C Pux, A. Le Gué, J. Cesbron,
A. Leblanc, E. Berges, J. Molins, C. Berge,

La réunion prévue initialement le 24 septembre a dû être reportée pour cause de grève SNCF, ce qui a engendré ce grand nombre d'absent.es .

Nous avons passé l'**actualité** du moment en revue (la liste n'est pas exhaustive). Elle devient de plus en plus fournie.

- réforme des retraites
- loi sur la PMA
- loi sur le chômage
- CETA, MERCOSUR
- problèmes économiques : entreprises qui ferment : Conforama, Tati...

- Que peut-on faire syndicalement par rapport aux problèmes de climat ? Gestion du gouvernement à court terme, qui s'oppose à l'écologie.

- Mesures pour les territoires : Maisons France Service

Point sur la **FGR-FP** : problèmes financier: augmentation des cotisations des syndicats ? Francine Barre, élue SNETAP à la Commission Exécutive Nationale est chargée de faire une bote destinée au Secrétariat Général de notre syndicat, pour étude en BN.

Point sur le **congrès FSU** : Hélène Pougant devrait faire partie de la délégation du SNETAP. Y-aura-t-il un.e autre retraité.e ?

Le temps étant trop court et les participants à la réunion n'ayant pas encore pris connaissance des textes, il est décidé de demander au secrétariat général de nous octroyer une réunion supplémentaire pour travailler sur les passages qui concernent au plus près la vie des retraité.es.

Préparation du **courrier catégoriel n° 65**

Prochaine réunion du collectif :
mardi 14 janvier 2020

Si certains d'entre vous ont envie de faire partager leurs lectures ou leurs spectacles, ils peuvent nous envoyer leurs impressions, sensations...Elles seront les bienvenues.Nous les ferons paraître dans nos prochains bulletins.



Hélène POUGNANT
54 rue du Moulin de la Mozay
17000 La Rochelle
helene.pougant@neuf.fr

André LANGUILLE
3 allée Beausoleil - Appt 33
80090 AMIENS
andre.languille@libertysurf